

Lundi 9 novembre 2020 à 9h30 à la médiathèque Georgette Milhau, prochaine réunion de la commission culture et médiathèque.

Compte-rendu réunion commission « culture et médiathèque » du 5 octobre 2020

Présents : Anne-Marie, Ariane, Bernard, Hélène, Henri, Marc, Marie-Jo, Myriam, Nathalie, Nelly.
Excusés : Annie, José.

1) Rappel des conclusions du biblioremix du 28 août dernier concernant le tiers-lieu qui sous-entend un lieu partagé et pas seulement culturel.

Projet évolutif
Où faire émerger des projets
Envisager l'emploi d'un service civique pour participer à l'animation du lieu
Lieu d'écoute, de solidarité et où l'on fait du lien
Lieu convivial et accueillant
Lieu pouvant être ambulante et/ou dispersé (caravane, camionnette, chez l'habitant)
Nécessité de rechercher des moyens (humains et matériels) et faire l'inventaire des lieux pouvant accueillir ce T.L.
Implication des associations, personnes ressources, bénévoles

2) Retour sur le document « *L'état s'engage pour les tiers-lieux dans les territoires* »

Idées retenues par les participants :

Espace de co-working, de télétravail...
Micro folies culturelles <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Micro-Folies>
Le monde de l'entreprise (chez nous agriculteurs, architectes...)
Le numérique
le lien social (3-4 personnes)
Soutien aux porteurs de projets (locaux, logistique et subventions)
Lieu d'accès à la culture, aux savoirs et savoirs-faire.
Lieu d'accès aux services publics
Redynamisation du lien école/village

On déplore dans ce document le manque de projets, d'animation, d'implication **pour la jeunesse** dans les projets présentés.

On aime l'idée de PLATEFORME

Après débat, on aimerait démarrer de l'existant, **à savoir la médiathèque** qui dispose déjà de moyens substantiels (ordinateur, imprimante, locaux, personnel).

3) Nous avons choisi de répondre à la question « Que faire pour que ça ne marche pas ? ». J'ai classé les réponses selon 4 grandes « dérives » que nous avons déterminées à la lecture des réponses de chacun, à savoir :

Inertie et immobilisme

« Ne pas mettre un lieu à disposition ; attendre que tout soit bouclé pour avancer ; rester sur des vieilles croyances ; ne jamais trouver de consensus ; ne pas chercher de moyens ; dire que cela ne sert

à rien ; projet trop multiple, trop compliqué, trop coûteux ; rendre les lieux inaccessibles, travaux interminables, lieux éloignés ; ne pas être ambitieux pour le collectif ; y'a qu'à continuer comme ça ; dire que bientôt il n'y aura plus de livres ; ne pas avoir de bénévoles. »

Manque ou mauvaise coordination

« Manque ou mauvaise coordination (pour 3 personnes) ; ne pas rassembler ; ne pas parler ou ne pas expliquer le projet ; ne pas consulter ; ne pas embarquer la population dans le projet ; ne pas expliquer les objectifs et l'utilité du tiers-lieu ; rester entre soi pour monter le projet ; chacun prépare son projet d'animation, d'activité sans en parler aux autres ; chacun utilise les lieux comme si ils étaient les leurs ; subir les critiques au lieu de s'en servir pour s'améliorer ; rester chez soi ; ne pas contacter les associations pour leur présenter le projet et voir leur implication éventuelle ; ne pas se réunir. »

Exclusion

« Interdire l'accès à certaines catégories par les préjugés ou par les tarifs élevés ; trop privilégier une activité ; empêcher l'accès aux lieux disponibles ; avoir un accueil froid, strict (personnel, matériel, décoration) voire sectaire. »

Manque d'écoute et d'esprit d'ouverture

« Oublier toutes les bonnes volontés qui nous entourent ; proposer des activités qui n'intéressent pas le public ; avoir des horaires non appropriés ; ne pas se servir de la médiathèque pour lancer le projet ; ne pas écouter les autres ; démolir les projets avant même d'en avoir pris connaissance. »

4) Réflexion en petits groupes pour « renverser la vapeur » : comment faire pour avoir une bonne coordination, une bonne écoute, un esprit ouvert, être actif sans exclure ?

Que faire contre l'inertie et l'immobilisme ?

- Partir des lieux déjà existants mais aussi envisager toutes les possibilités de lieux y compris le hors les murs.
- Constituer une équipe de bénévoles soudée, évolutive, non fermée sur elle-même. Compter aussi sur l'implication ponctuelle des usagers, des associations, des habitants de la commune. Rendre chacun acteur. Mettre en place une charte de bénévole pour déterminer ce à quoi s'engage chacun.
- Se servir du passé pour continuer ce qui a bien fonctionné tout en inventant de nouvelles formules.
- Avancer par étapes avec ce qui existe déjà. Ne pas attendre que tout soit bouclé pour agir, lancer des actions.
- Tenir compte de l'évolution des pratiques culturelles et proposer des rencontres d'auteurs.
- Pour ne pas continuer « comme ça », faire un bilan, un état des lieux, des constats, des comptes-rendus.

Que faire contre le manque ou la mauvaise coordination ?

INFORMER : en aval et en amont du projet par le site de la mairie, le bulletin municipal (encart spécifique pour la médiathèque), à l'issue des réunions du Conseil Municipal, panneaux d'affichage, camion épicier, réseaux sociaux, bouche à oreille.

RASSEMBLER :

identifier les besoins et les centres d'intérêts

créer une équipe moteur, motivée, solidaire, dynamique et engagée mais pas excluante (ne pas rester dans la pensée unique) pour faire bouillir les idées, les propositions et mener à bien les projets.

COORDONNER :

Cela veut d'abord dire informer et communiquer par des réunions d'équipes régulières.

S'aider de calendriers et plannings.

La coordinatrice ou le coordinateur doit avoir un esprit ouvert, il n'aura pas d'autorité, travaillera dans un esprit de participation et aura la confiance de l'équipe.

Que faire pour éviter l'exclusion ?

- Créer un lieu ouvert le plus possible, agréable et confortable.
- Informer de l'ouverture du lieu à tous les groupes déjà formés existant (les associations, l'école, les parents d'élèves, les acteurs de la vie économique, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), les autres mairies alentour.
- Trouver un moyen efficace pour que les jeunes du secteur s'approprient le lieu.
- Intégrer avec bienveillance et ouverture d'esprit toute nouvelle recrue à l'équipe déjà existante.

Que faire pour être à l'écoute ?

Définir les groupes à écouter :

- les bénévoles (déjà engagés et à venir)
- les associations
- les acteurs de l'école
- les usagers habituels de la médiathèque
- les permanents (élus et salariés)

Identifier ceux qu'on ne connaît pas encore comme d'autres tiers-lieux. Provoquer des rencontres.

Il faut aller vers les publics par des questionnaires, des boîtes à idées, des rencontres, par le site de la commune et récolter les avis sur les besoins, les centres d'intérêts.

Nous arrivons en fin de réunion presque au bout de notre réflexion. Il est temps d'agir (lutter contre l'immobilisme !).

Nous prévoyons de nous retrouver le : LUNDI 9 NOVEMBRE prochain à la médiathèque.

Nous souhaitons orienter nos premières actions sur la redynamisation de la médiathèque : partir de ce qui existe et tenter de relancer la machine, monter des projets à brève échéance nécessitant peu de moyens (financiers, humains et de temps)

Nous commencerons par **la formation de l'équipe** et définirons une sorte de charte de bénévole et nous préparerons le **projet « boîtes à livres - relais dans les hameaux »**. Il faudrait également monter un **programme d'animations et d'activités pour 2021**.

En attendant cette réunion, un groupe (Marc en tête) se propose d'aller à la pêche aux infos auprès d'autres tiers-lieux.

Les élus font l'inventaire des lieux disponibles ou potentiellement disponibles.

Chaque membre du groupe peut s'informer, collecter et transmettre des informations et des idées sur le tiers-lieu et sur la médiathèque et les transmettre au groupe via les messages « commission culture & média ». Je me charge de constituer le dossier.

